



## Identification :

- Corps massif, gris, parfois tacheté ; tiers postérieur couleur prune
- Enorme tête rectangulaire, mâchoire inférieure mince
- Pas de véritable aileron dorsal, mais plutôt une rangée de bosses irrégulières le long de la partie postérieure du dos
- Souffle oblique dirigé vers l'avant
- Taille des mâles : 11 à 20 m ; poids : 40 à 50 tonnes
- Taille des femelles : sensiblement plus petites : 8,2 à 12 m ; poids : 20 tonnes

Seul membre de la famille des Physétéridés au sein des Odontocètes, le Cachalot est le plus grand des Cétacés à dents. Il se caractérise par un corps massif, de taille variable.

Espèce exclusivement pélagique, le Cachalot ne s'approche des côtes qu'à proximité de canyons sous-marins et ne franchit que rarement la limite inférieure à l'isobathe des 1 000 m. Les migrations du Cachalot ne sont pas régulières et ne concernent que deux catégories d'animaux : les mâles adultes et les sub-adultes. En effet, les femelles et leurs jeunes ne dépassent en théorie jamais la latitude des 40°. Les jeunes mâles ne la franchissent qu'à partir de l'âge de 6 ans voire plus tard. Le but de ces migrations est alimentaire, la reproduction ayant lieu dans des eaux plus chaudes.

Près des côtes européennes, le Cachalot est surtout présent entre les mois de juillet et de décembre, notamment au large de la Norvège, de l'Islande, du Nord des îles Britanniques ou encore du Golfe de Gascogne.

Son régime alimentaire comprend principalement des céphalopodes (calmars notamment) mais aussi des poissons, selon la disponibilité de la ressource.

Le Cachalot se rencontre généralement en groupes de 4 à 20 sujets.

En France, le Cachalot est intégralement protégé.

**Espèce exceptionnelle sur les côtes normandes.**